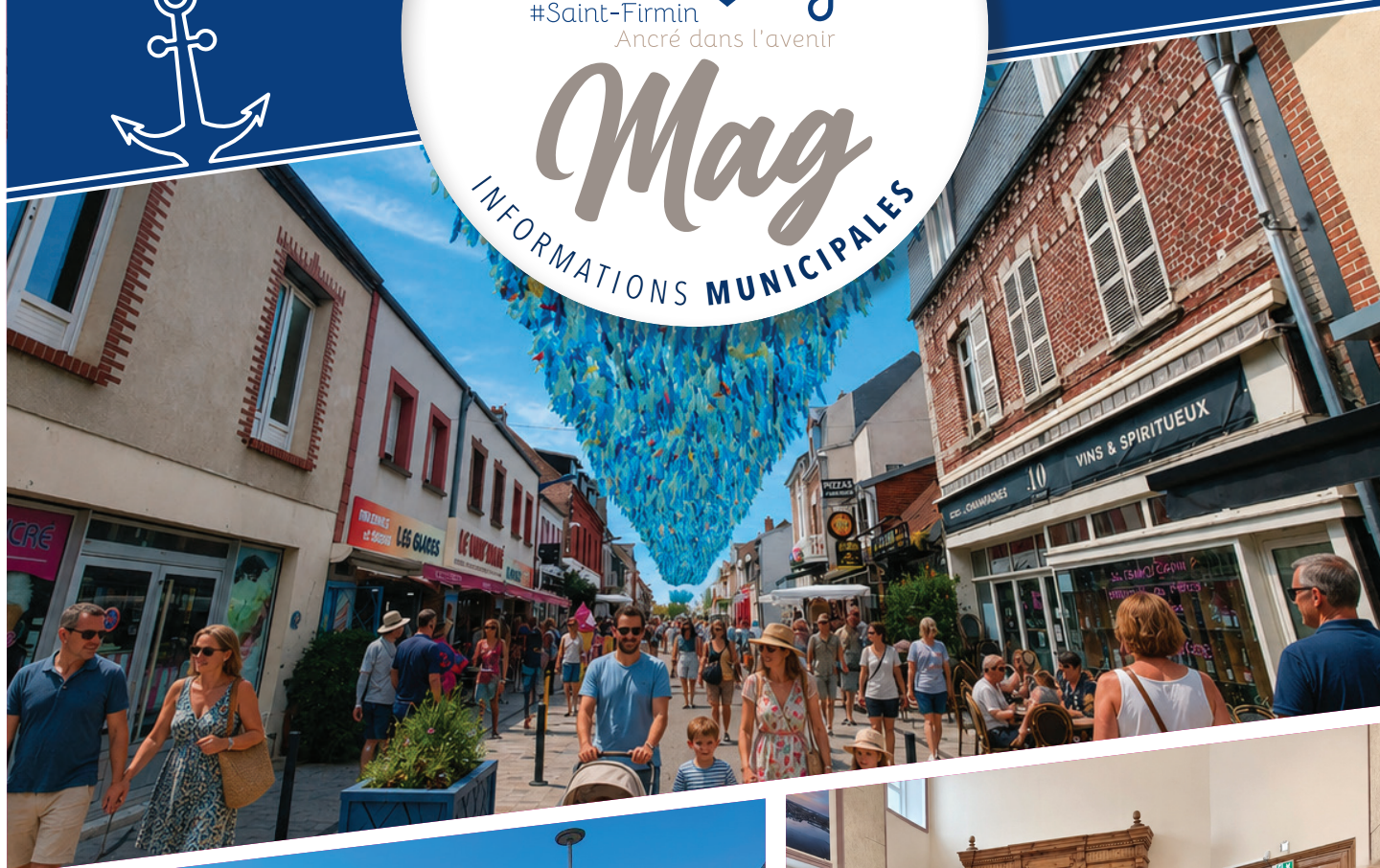


# 09  
JUILLET  
2026



**FOCUS**  
*Une nouvelle  
feuille de route*

**P5 | Coup d'œil dans le rétro**  
Ouverture de la médiathèque

**P14 | Animations**  
Coup d'oeil sur les festivités  
des 6 prochains mois





P3 FOCUS

P5 COUP D'ŒIL DANS LE RÉTRO

P8 PROJETS DU 2<sup>E</sup> SEMESTRE

P11 CŒUR DE VILLE

P14 CULTURE & ÉVÉNEMENTS

## Dvant d'écmincher

A foait éne énéè quasimint qu'o n'ons point yeu l'occasion d'nos rtrouvoér avec éch "Le Crotoy Saint-Firmin Mag", qu'oz attindoéme tértous.

Par afin d'éte din chés cleus rapport à chés règues éd réserve électorale éd séctème 2025, in vue d'chés votages municipals du moés d'mars 2026, oz avoéme décessé d'él dépuier.

A foait achteure troés moés qu'chés votages is sont passés et pi j'su fin contint d'éprinde échl édition, qu'ch'est éne éyude pour nous miu vive insanne, ichi. Chés principes-lo, ch'est chés pierres d'angue éd noz ingagemint pour éq no ville al s'épéniche.

Ch'est su chés principes-lo qu'chés Crotoés(oées) et pi qu'chés Saint-Firminoés(oées) i leus ont prononchè pèr 83,4 pour chint d'chés voès, favorablémint à chés avanchées d'no nouvelle étchipe municipale.

O msurons bien cmint qu'o sonmes engagès lo, au gar d'él fiate qu'oz avez mis din nous.

Dré l'lindmain d'éch premier tour d'éch 15 éd mars 2026, o nos ons rmis à l'ouvrage, conme oz y étoéme coér él veille. No nouvieu conseil i m'o réli maire, pour qu'o wardonches éch cap insanne.

Des caps, o nn'ons meume coér gramint à atteinne, éq chés principals ch'est ch'nouvieu chinte nautique éd Saint-Firmin, ch'tchurage d'éch bassin d'caches pèr éch départémint, él porsuite éd no plan d'rajonichmint d'éch cade éd vie, d'chés routes et pi d'chés réseus, et pi d'avoér soin long dl'l'énée d'éch dévpomint d'él vie locale...

Oz ons six ans pour départager, pour atampir et pi pour tojours miu mette à l'anque no commeune din l'avnir.

Traduction par Jean-Marie François, de l'Agence pour le Picard.  
[www.languepicarde.fr](http://www.languepicarde.fr)

Magazine gratuit



Informations municipales  
Hôtel de ville – 12 rue du Général Leclerc  
80550 Le Crotoy  
Tél. : 03 22 27 80 24 - [contact@villeducrotoy.fr](mailto:contact@villeducrotoy.fr)

**VILLEDUCROTOY.FR**

# Edito

Un an quasiment jour pour jour que nous n'avons eu l'occasion de nous retrouver avec ce toujours très attendu « Le Crotoy Saint-Firmin Mag ».

Afin de respecter scrupuleusement les termes de la réserve électorale entrée en vigueur dès septembre 2025 - en vue des élections municipales de mars 2026 - notre précédente mandature en avait notamment suspendu l'édition.



Trois mois et demi après ces élections municipales, je suis très heureux de réinitier ce lien, qui participe à la proximité et au vivre ensemble. Des principes qui restent la pierre angulaire de notre engagement pour l'épanouissement de notre ville.

C'est d'ailleurs notamment sur ce fondement que les Crotellois(es) et Saint-Firminois(es) se sont prononcés par 83.4% des voix, en faveur des propositions de notre nouvelle équipe municipale.

Nous mesurons pleinement combien l'amplitude de cette confiance renouvelée nous engage.

Dès le lendemain de ce premier tour du 15 mars 2026, nous nous sommes (re)mis à pied d'œuvre, tout comme nous l'étions la veille encore. Notre nouveau conseil m'a réélu au siège de maire, afin de garder le cap ensemble.

Nous avons bon nombre d'horizons à atteindre, parmi lesquels des caps majeurs tels que la création de notre nouveau pôle nautique à Saint-Firmin, obtenir du département le curage du bassin des chasses, poursuivre notre plan de rénovation du cadre de vie, de la voirie et des réseaux, et veiller au quotidien au développement de la vie locale à l'année...

Nous avons 6 ans pour partager, bâtir et toujours mieux ancrer notre commune dans l'avenir.

Philippe Evrard,  
Maire.

Directeur de publication : Philippe Evrard  
Rédacteur en chef : Johann Rauch  
Conception et réalisation : Nord-Image - Abbeville  
Photos : services municipaux et DR  
Imprimerie : Nord-image - Abbeville  
Tirage : 3 000 exemplaires  
ISSN : 2803-4511

## Une nouvelle feuille de route pour 6 ans...

La vie municipale se construit sur un temps long. Chaque projet nécessite un travail de préparation administrative, technique et financière... Cette phase induit plusieurs mois, parfois plusieurs années selon la complexité du projet en question, les réglementations auxquelles se soumettre et le nombre d'intervenants privés et publics concernés.

Un mandat municipal se construit sur la même mesure. Aussi, afin de gérer les affaires courantes de la ville (urbanisme, animations, médiathèque, associations...) et prioriser les grands chantiers (finances, voirie, bâtiments, églises...), neuf commissions de travail ont été mises en place.

### (Re)lancer l'action municipale par des réflexions concertées

En ce début de mandat, il s'agit avant tout de gestion de nos dépenses, combinée aux urgences sur le terrain et à nos visées pour le développement de la ville. L'impulsion de bon nombre de projets a déjà été donnée lors de la précédente mandature. Forts de l'expérience de ce premier mandat, il nous appartient aujourd'hui de poursuivre l'étude de certains dossiers, et d'en concrétiser d'autres à plus courts termes comme la suite des aménagements aux Jardins Moitrelle, l'implantation d'une consigne-bagagerie, la pose d'une barrière d'enceinte autour de l'aire de jeux de Saint-Firmin, la création d'un nouvel espace vert derrière le bateau d'entrée de ville...



D'autres à moyens termes, tels que la rétrocession à la commune par le Département des rues Lucien Morel et Georges Doudoux à Saint-Firmin afin d'en poursuivre l'aménagement, la (re)création d'un escalier d'accès à la plage par la butte du Moulin, la construction d'un nouveau local dédié à la station permanente de la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM)...

### Un long travail en coulisses

C'est dans cette optique que la concertation de ces tout premiers mois est indispensable, afin de déterminer une feuille de route ou un fil d'Ariane pour le mandat à venir. Cette phase de travail est souvent longue, fastidieuse et peu visible sur le terrain, mais déterminante pour la réalisation de nos projets pour la ville, tout particulièrement pour les plus importants.

C'est notamment le cas du projet de pôle nautique à Saint-Firmin, du plan de rénovation des réseaux et de la voirie ou encore de l'aménagement de l'îlot Jules-Verne.



Absent sur la photo : Marcel Delrue





# Où siègent les élus ?



**Philippe Evrard**  
Maire et vice-président  
à l'intercommunalité



**Arnaud Hornoy**  
Adjoint et représentant  
à l'intercommunalité



**Karine Devismes**  
Adjointe et représentante  
à l'intercommunalité



**Serge Porquet**  
Adjoint et représentant  
à l'intercommunalité



**Véronique Delorme**  
Adjointe et représentante  
à l'intercommunalité



**Florence Keuck**  
Conseillère déléguée



**Dominique Horville**  
Conseillère déléguée



**Jean-Louis Passet**  
Conseiller de la majorité



**Dominique Tricaud**  
Conseiller de la majorité



**Philippe Kerouanton**  
Conseiller de la majorité



**Patricia Fallone-Derosiere**  
Conseillère de la majorité



**Marcel Delrue**  
Conseiller de la majorité



**Manuel Merchez**  
Conseiller de la majorité



**Stéphanie Pellardy-Nicolay**  
Conseillère de la majorité



**Guillaume Delaby**  
Conseiller de la majorité



**Céline Levesque-Derosere**  
Conseillère de la majorité



**Alizée Déraulé**  
Conseillère de la majorité



**Fiona Benhamou**  
Conseillère de la majorité



**Jean-Louis Vignolle**  
Conseiller de l'opposition

\*L'ordre de présentation des adjoints et conseillers spéciaux est présenté par ordre protocolaire.  
L'ordre des conseillers municipaux de la majorité par ordre d'âges décroissant.

Pour plus  
d'informations  
et suivre l'actualité  
de la ville  
[villeducrotoy.fr](http://villeducrotoy.fr)

## Liste des commissions :

- 1 Commission administration générale et finances
- 2 Commission Travaux – Voirie – Urbanisme
- 3 Commission Marine – Pêche à pied
- 4 Commission Associations – Jeunesse – Sport
- 5 Commission Animations – Fêtes – Cérémonies – Culture

- 6 Commission Marais communaux – Chasse – Pêche
- 7 Commission Sécurité – Bâtiments – Domaine public
- 8 Commission Eglises – Cimetières
- 9 Commission Médiathèque



Philippe Evrard et Mathieu Doyer lors de la réélection du bureau de l'intercommunalité Ponthieu-Marquenterre.

## La ville actrice de l'interco'

La municipalité du Crotoy est pleinement active au sein de l'intercommunalité Ponthieu-Marquenterre, présidée depuis les dernières élections municipales par Mathieu Doyer, maire de Yaucourt-Bussus. Philippe Evrard, maire du Crotoy, a été reconduit au siège de vice-président intercommunal en charge de la voirie.

A ses côtés, trois autres délégués communautaires représentent la ville : Véronique Delorme, Karine Devismes et Arnaud Hornoy.

Par ailleurs, la ville apportera son soutien cet été encore à l'organisation des centres de loisirs organisés par l'intercommunalité en mettant à disposition notamment l'enceinte et les structures du stade Lucien Déraulé, en accueillant gratuitement les enfants à l'exposition « L'odyssée Jules Verne en briques Lego »...



# Coup d'oeil dans le rétro <sup>1<sup>er</sup> semestre</sup> 2026

## Bassin des chasses : la ville tient ses promesses

Depuis plus de vingt ans, les municipalités crotelloises successives se heurtent à l'inaction des pouvoirs publics concernant le curage du bassin des chasses. A son entrée en fonction au printemps 2020, notre précédente mandature faisait de ce dossier une priorité avec pour interlocuteur principal le Département, propriétaire du site depuis la rétrocession de l'Etat. Dans quasi l'ensemble de nos précédents magazines, la municipalité a tenu informé ses lecteurs des avancées et négociations en cours. Avec notamment quelques perspectives d'avancées majeures, notamment lors de la réunion sur site avec l'ensemble des services de l'Etat et du Département, à la demande du préfet en janvier 2025.

Des espoirs finalement douchés par de nouveaux reports de travaux, qui ont contraint la municipalité à lancer une action en Justice pour manquement aux obligations d'entretien d'un équipement déterminant à la préservation de l'environnement, et à la sécurité des biens et des personnes à l'encontre de l'instance départementale.



Réunion interservices à l'initiative de Rollon Mouchel-Blaisot Préfet de la Somme, en présence de Christelle Hiver, présidente du département, au sujet de l'avenir du bassin des chasses en janvier 2025.



Une démarche qui n'a pas de motivation belliqueuse, mais dont notre municipalité ne peut plus faire l'économie afin de (re)placer l'ensemble des décisionnaires face à leurs responsabilités.

Si la ville du Crotoy n'a aucun levier d'action directe sur le sujet, elle a toutefois le devoir de défendre sans plus attendre davantage sa position, et s'en remettre désormais à la Justice pour espérer trouver enfin une issue concrète à ce dossier.

La lecture de nos numéros précédents, notamment le N°7 de décembre 2024\*, rappelle combien la vocation du bassin des chasses n'est plus uniquement une question d'accès aux ports crotellois, mais aussi un choix déterminant pour l'avenir environnemental de la baie, pour la préservation des cultures marines, de l'attrait d'un grand site de France ou encore de la sécurité des biens et des personnes pour les villages arrières-littoraux tels que Favières, Ponthoile, Noyelles-sur-Mer...

\*L'ensemble des numéros précédents de « Le Crotoy – Saint-Firmin Mag » est consultable et téléchargeable sur : [villeducrotoy.fr](http://villeducrotoy.fr) > Actualité > Publications municipales.

## Quoi de neuf au sujet du futur pôle nautique ?

En février 2026, le plan d'eau de la Bassée renouait avec l'activité nautique après une vingtaine d'années de fermeture. En 2025 la municipalité avait réussi à disposer de nouveau des parcelles du plan d'eau longeant le site de l'ancienne base nautique, réouvrant la perspective de navigabilité. En février dernier, la nouvelle se concrétise pleinement avec un stage de voile, paddle et planche à voile organisé avec le concours du comité départemental de voile (CCV) de la Somme. Une proposition qui a rapidement affiché complet, et qui sera renouvelée du 20 au 24 juillet 2026.

Parallèlement, la ville a été reçue au dispositif national « Village d'avenir » en 2024, ce qui donnait tout à la fois les gages du soutien de l'Etat dans ce projet, et le financement (80 000 euros) de l'étude de faisabilité pour la création de ce pôle nautique.

Les préconisations et les investissements inhérents à ce qui deviendra un nouveau pôle d'attractivité sportif, associatif et touristique pour la commune, et un poumon économique et social tout au long de l'année, proposent un plan de réalisation sur une dizaine d'années. Le conseil aura à poursuivre sa réflexion dans les semaines à venir, le coup d'envoi du plan de développement pluriannuel qu'on aura choisi d'ici 2027.



Le premier stage multiactivité nautiques confié au comité départemental de voile, en février 2026.

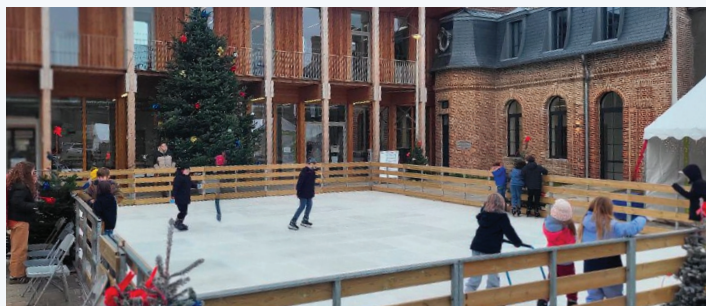


# Coup d'oeil dans le rétro

## Retour sur 7 mois d'activités à la médiathèque



A la mi-juin 2026, la médiathèque compte 1 113 inscrits, dont 804 résidents du Crotoy et Saint-Firmin. Ce projet municipal conçu comme une nouvelle agora pour tous les publics qui viennent au Crotoy, est avant tout un lieu de Culture, de connaissance, d'ouverture d'esprit et aussi un lieu de vie intergénérationnel gratuit et ouvert à tous tout au long de l'année. Pour illustration, le club des aînés y a pris ses quartiers pour ses rencontres hebdomadaires, tout comme on compte l'adhésion de près de 200 enfants et jeunes de 0 à 18 ans par exemple.



Cette réalisation phare de la mandature 2020-2026, marque aussi la redynamisation du quartier dit de l'îlot Jules Verne, avec en plus le flux de l'office de tourisme qui trouve au rez-de-chaussée de la nouvelle structure, des locaux beaucoup plus modernes, spacieux et aussi plus facile d'accès grâce au parking. Après avoir sauvegardé et mis en valeur l'ancienne école du port, un précieux élément de son patrimoine, et rénové aussi l'intérieur de la salle Colette, la commune travaille à l'aménagement paysager de ce nouvel espace du centre-ville (Lire en page 14).



## Quel avenir après la Maison « Creton »

A l'automne 2025, une propriété en déshérence depuis plusieurs décennies rue Ferdinand de Lesseps, face au monument aux Morts, s'est partiellement effondrée sous le coup d'une tempête. La ville a fait procéder à la démolition du reste du bâti qui menaçait la sécurité des riverains et l'espace public.

Une démarche de bien sans maître avait été lancée en 2024. Le Département a pour sa part accepté de lever l'hypothèque qu'il avait émise sur le bien en 2006, puis renouvelée en 2025, ce qui permet à la municipalité d'espérer une conclusion concrète sur ce sujet dans les mois à venir.

Pour rappel, cette zone est classée en zone noire (la plus élevée) au plan de prévention des risques d'inondations (PPRI). Aussi, la parcelle ne pourra être reconstruite que sur le périmètre de la partie qui demeurerait jusqu'à l'automne dernier, et non sur l'ensemble de la parcelle.



## Vue du ciel

Après trois saisons estivales passées à l'ombre des papillons, la ville a renouvelé le ciel de rue de la rue de la Porte du Pont. Et pour cette nouvelle édition : ambiance aquatique et végétale, avec un camaïeu de feuillage aquatique bleu constellé de motifs marins.



Les méthodes d'accroche et de stockage différentes du précédent décor ont demandé une nouvelle session de formation aux agents techniques en charge du montage et démontage.



## Veiller à l'accès aux ports

En mai dernier, la commune et le Département ont respectivement procédé aux travaux de curage du port de plaisance et du port de pêche. Chaque année, ce sont quelque 10 000 mètres cubes de matériaux qui sont extraits afin de permettre aux plaisanciers et pêcheurs en mer d'accéder aux amarres du Crotoy.



## La chasse à la spartine

La ville a proposé fin mai, une opération citoyenne d'arrachage de spartine sur sa plage. Une cinquantaine de volontaires dont essentiellement des locaux, a répondu présent pour tenter d'endiguer la prolifération de ce chiendent maritime coresponsable de l'ensablement galopant. De quoi souligner, si besoin était, tout l'intérêt de la population locale pour la sauvegarde du caractère maritime du Crotoy, et plus largement de la baie de Somme.



## L'église Saint-Pierre et ses ex-voto à l'heure numérique

L'église Saint-Pierre, inscrite au titre des monuments historiques, est toujours au cœur d'une procédure d'audit par les bâtiments de France. Une démarche longue, mais indispensable avant toute intervention. Dès la fin de cette étude, la ville pourra lancer son plan pluriannuel d'interventions de rénovation.

D'ici là, la commune poursuit ses actions de préservation et de valorisation de son patrimoine culturel et culturel, avec notamment l'implantation d'une borne numérique détaillant l'histoire de l'église Saint-Pierre, et plus spécifiquement celle de ses ex-voto maritimes récemment restaurés et réaccrochés sous les voûtes de l'église, et dont la modélisation permet de mieux en apprécier le détail.

Un outil moderne, pédagogique, ludique et gratuit à la portée de tous.



## Déjeuner sur l'herbe

La ville a entamé un renouvellement de son parc de tables de pique-nique. Les structures en bois sont vieillissantes, et deviennent au fil du temps peu esthétiques. Trois premières nouvelles tables seront installées au square du kiosque, et d'autres dans les années à venir.



## Redonner des couleurs à Toulouse-Lautrec

Durant l'hiver, les employés communaux ont procédé à la rénovation de la salle Toulouse-Lautrec. Quelques semaines de travaux pour redonner un nouvel éclat à cette salle très occupée par nos événements festifs et culturels, par les associations et bien entendu par des événements privés.



## Cimetières

Un nouveau columbarium de 24 cases a été installé au jardin du souvenir du cimetière crotellois au printemps dernier. Un équipement qui permet de répondre à la demande croissante de ce type d'emplacement funéraire. Le premier columbarium avait été installé il y a une vingtaine d'années, en même temps que celui du cimetière de Saint-Firmin dans lequel demeure des espaces disponibles.



## Végétalisation du cadre de vie

La commune poursuit son action en faveur de la végétalisation de l'espace public, et l'embellissement par les plantations du cadre de vie. A ce titre, les entrées de ville ont été retravaillées avec de nouveaux totems. La feuille de route de notre brigade aux espaces verts maintient l'élan de ces dernières années.

Rappelons que les méthodes durables d'entretien des espaces publics excluent les produits phytosanitaires agressifs pour l'environnement. Ceci induit aussi l'intégration de parcelles en jachère, de hautes herbes... Ces recommandations environnementales participent à la préservation de la biodiversité, et donc une autre approche dans l'appréciation des espaces verts en général.

Enfin, il a été renouvelé le rucher de l'apiculteur Mickael Dechepy sur le terrain arboré d'arbres fruitiers autour de la station d'épuration communale. Une autre action en faveur de notre environnement.







1.

## 1. Une future nouvelle adresse pour la SNSM crotelloise

En prévision de la livraison d'un aéroglisseur en septembre 2026 à destination de la station permanente crotelloise de la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM), la municipalité a répondu présente à un besoin d'investissement de 240 000 euros, soutenu à 20% par l'État, et 20% par les instances nationales de la SNSM, pour la construction d'un bâtiment qui accueillera le futur aéroglisseur.

### En prévision de la livraison de l'aéroglisseur

Ce nouvel équipement est recommandé depuis plusieurs années par les sauveteurs en mer, afin de pallier les conditions météorologiques et tidales en baie de Somme qui peuvent s'avérer très variables, qui plus est en raison du comblement de l'estuaire et de la mouvance de ses courants et de ses chenaux naturels. Naturellement, un local de stockage s'avère indispensable pour ce nouveau moyen de secours, avec de préférence un accès direct à la mer afin d'optimiser les délais d'intervention en toute sécurité.

### Une nouvelle adresse communale à destination des sauveteurs

Après étude auprès notamment de la SNSM, les services de l'Etat et le Groupement d'Intérêt Economique (GIE) des mytilculteurs la municipalité a rendu possible la construction de ce futur bâtiment d'une superficie totale de 200 m<sup>2</sup> sur une parcelle mitoyenne à la station conchylicole et l'aire de camping-car du chemin du marais. La ville sera donc propriétaire du site, qui sera mis à disposition de la station crotelloise de la SNSM qui en assurera l'entretien. La commune du Crotoy se félicite de pouvoir compter sur un pool d'intervention encore plus efficace, et ce tout au long de l'année. Soulignons l'engagement et la disponibilité des sauveteurs crotellois qui se consacreront prochainement à des formations et un planning d'intervention, afin d'être prêts à intervenir à n'importe quel moment du jour ou de la nuit, et tout au long de l'année.

Lancement des travaux en juin 2026, pour une durée de 3 mois environ.



3.

## 2. L'église de Saint-Firmin retrouve le son et l'image

La mise en sécurité du clocher de Saint-Firmin figurait dès 2020 parmi les urgences à agir. Dans la foulée, la ville a dû procéder à l'arrêt des cloches afin de prévenir un sérieux risque d'effondrement du campanile. Après une phase d'audit architectural mené en 2023 sur les églises Saint-Pierre et Saint-Firmin, on estime une enveloppe nécessaire d'un peu plus de 625 000 euros pour Saint-Pierre, et près de 475 000 euros pour Saint-Firmin. La ville engage dès 2024 un plan pluriannuel d'intervention, en concertation notamment avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) au regard de l'inscription au titre des monuments historiques de l'église du Crotoy.

L'église n'étant pas répertoriée aux monuments historiques, le chantier ne recevra pas d'aide financière, mais a pu débiter sans délai. Il a été procédé à l'évacuation de plusieurs tonnes de fientes de pigeons, à la mise en sécurité intérieure du clocher, au renforcement de sa structure et à la remise en fonction des cloches depuis juin 2026.

Depuis 2025, la commune a aussi souscrit à la restauration des vitraux de Saint-Firmin. Les vitraux ont été déposés, puis reposés par tranche pour restauration dans les ateliers amiénois de l'entreprise spécialisée In-vitraux. La dernière intervention aura lieu en septembre, avec la repose des quatre derniers vitraux restaurés, et le renouvellement de l'ensemble des grilles de protection extérieures garantissant notamment contre les intempéries telles que la grêle, ou le vandalisme.

**Chiffrage :** 22 000€ TTC de restauration et 34 000€ TTC de protection.



### 3. Reprise du plan de voirie

De rues en quartiers, c'est aujourd'hui près de 75% du domaine de voirie et réseau communal qui ont été rénovés depuis ces vingt-cinq dernières années.

Restauration des réseaux électriques, de télécommunications et de gaz, (re)mise aux normes des réseaux d'adduction à l'eau potable et d'assainissement, de gestion des eaux pluviales, effacement des réseaux aériens, reprise de l'éclairage public et renouvellement de la voirie et du mobilier urbain.

#### Question de conjugaison de moyens

L'ensemble des postes de dépenses pour ce type de chantier n'est pas recevable aux aides publiques, c'est pourquoi le conseil travaille à un ordonnancement de ses travaux de voirie. Il s'agit tout à la fois d'anticiper les demandes d'accompagnement financier, mais aussi de synchroniser les disponibilités de l'ensemble des entreprises intervenantes, de disposer des autorisations et parfois de procéder aux études environnementales ou architecturales, et de se conformer aux délais légaux notamment en terme d'appels d'offres. Et enfin, de combiner l'ensemble de ces démarches aux « spécificités » de la vie locale et des conditions météorologiques...

Au regard de l'instabilité constante des prix des matériaux de construction notamment, la raison budgétaire se conjugue à l'économie de moyens d'intervention et à la limitation autant que possible du dérangement de la vie locale.

Ainsi, la commune conserve son principe de n'entamer la rénovation d'un secteur que dès lors qu'elle est en mesure d'assurer en une seule fois l'ensemble des travaux de réseaux souterrains et de surface. Et pour les rues les plus longues par exemple, afin de préserver aussi l'équilibre financier communal et garder toute la latitude à poursuivre ses autres projets, la municipalité envisage de segmenter ses interventions selon un plan de phasage pluriannuel.

Prochaine étape sur la feuille de route de la commission voirie : la rue de Paris et la rue du 11 Novembre pour l'adduction en eau potable et les trottoirs.

### L'allée du centenaire

Dans le cadre du centenaire du kiosque, la ville propose jusqu'en septembre une série de manifestations spéciales « 100 ans du kiosque ». Parallèlement, les services communaux ont travaillé durant près de 18 mois à la concrétisation d'un souvenir concret de ce centenaire, et aussi de quoi réaffirmer l'âme festive croteloise. C'est ainsi qu'est née la galerie du centenaire, dont le chantier a débuté sur le terrain en avril dernier.



Cette structure signée du ferronnier Mathieu Leclerc (LM Création), dont le grand-père aussi ferronnier avait déjà œuvré sur les ferronneries du kiosque, sera érigée sur une partie de l'allée centrale. Une trentaine de mètres sous couvert d'une architecture inspirée art déco, et qui servira d'abri aux promeneurs du square tout comme aux futures manifestations. L'occasion aussi de donner un nouvel élan aux festivités des 100 prochaines années.

#### A vos agendas...

L'inauguration de l'allée du centenaire est fixée au samedi 19 septembre 2026. Bien entendu l'ensemble des habitants sera convié, une soirée « repas festif » sera aussi programmée (Lire en page 15).



### Un bus en plus

Au regard du succès des propositions d'écomobilité mises en place depuis 2024, la municipalité va s'équiper d'un deuxième mini-bus et du matériel nécessaire à l'accueil des personnes à mobilité réduite. Ce véhicule permettra de suppléer la fin de circulation du minibus vert datant de la fin des années 90.

**Chiffrage : 16 900€ HT** (équipement pour le transport de personnes à mobilité réduite inclus).



### Clôtures en série

L'allée d'accès au chantier communal et celle des jardins Moitrelle seront prochainement équipées de portails sécurisant leur périmètre respectif. Idem pour l'aire de jeux de la base nautique pour laquelle une clôture d'enceinte a été posée récemment.



### Savoir où poser les valises

La commune va s'équiper d'une consigne dédiée aux visiteurs encombrés de sacs, casques... Ces six casiers consignes seront installés sur le parking Jules Verne.

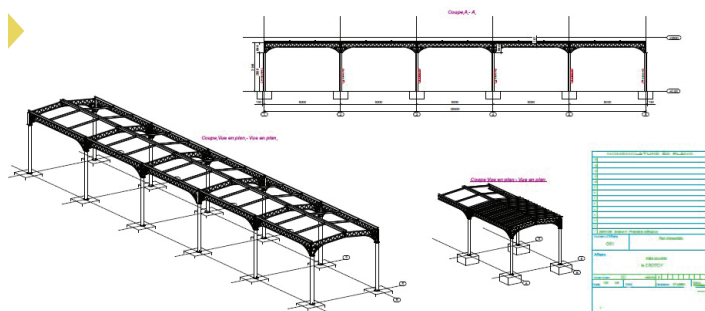
**Chiffrage : 1500 € TTC**



### La butte du Moulin, le retour de l'escalier

Après les travaux de mise en sécurité et de restauration du mur d'enceinte au pied de la butte du Moulin en 2024, l'escalier d'accès à la plage avait été supprimé pour des raisons de coût et d'urgence à intervenir (Lire « Le Crotoy - Saint-Firmin Mag » N°8). Avec le syndicat mixte baie de Somme – Grand littoral picard compétent en matière de gestion du trait de côte, la commune a inscrit à son budget la reconstruction d'un nouvel escalier sans porter atteinte à l'efficacité de ce rempart de protection de la butte du Moulin face aux assauts de la mer.

**Chiffrage : En cours.**





## La gestion des déchets, c'est l'affaire de tous



La ville rappelle que le respect par chacun des modes de collecte des déchets et des encombrants permet tout à la fois d'en limiter les coûts, et d'en assurer la pérennité à moyens et longs termes. C'est pourquoi il est rappelé, que les sacs déposés à même le sol - exceptés les sacs jaunes dédiés au tri sélectif - ne sont plus collectés par les services de Véolia.

## La curieuse et récurrente question de l'abandon de poubelles...



Ce curieux principe qui semble donner à certains toute latitude à abandonner ses déchets où bon lui semble, ne trouve pourtant nulle part ses fondements. A l'instar de ce que chacun ne semble avoir besoin de qui que ce soit pour acheter ses consommations, il est attendu du même tout-un-chacun qu'il en assume les déchets. Ce qui exclut donc la prise en charge par la collectivité de l'incivisme de certains qui abandonnent sacs poubelles, emballages ou même gravats et meubles, etc. Rappelons que l'abandon d'objets, déchets... est passible au minimum d'une amende de 135 euros.



## Pratique

Les collectes à domicile des ordures ménagères ont lieu toute l'année chaque lundi, et s'ajoutent aussi chaque jeudi du 1er avril au 1er octobre. Pour le tri sélectif uniquement le lundi toute l'année.

Le service communal gratuit de collecte des encombrants a lieu chaque premier mercredi du mois uniquement sur réservation, sauf juillet et août.



Ce principe vaut également pour les points d'apport volontaire (PAV), dont celui face à la déchetterie qui a été réaménagé et en partie agrandi. L'intercommunalité est en charge de ces points de dépôt. La commune alerte depuis de nombreuses années sur leur sous-dimensionnement, pour autant même pleins il n'est pas tolérable d'y abandonner son sac aux quatre vents. En revanche, il est attendu de se réorienter vers un autre point de dépôt tel que celui de l'aire de camping-car du chemin du Marais, ou d'une autre localité.

## Rappel d'utilisation des P.A.V. (points d'apport volontaire)



Tout dépôt de déchets au pied des containers, et en dehors des emplacements réservés à la collecte est interdit.

Le non-respect de cette règle vous expose à une contravention de 4e classe d'un montant de 135 euros (Art R632-1 al. 1 du code pénal)



Merci :

- de respecter les consignes de tri,
- de déposer en déchetterie ce qui doit l'être,
- de vous rendre à un autre PAV si celui-ci est complet ou hors d'usage.

(Cf. plan de ville sur [villeducrotoy.fr](http://villeducrotoy.fr))



Tout dépôt, abandon de déchets ou de matériaux en dehors des emplacements réservés à cet effet à l'aide d'un véhicule est interdit.

Le non-respect de cette règle vous expose à une contravention de 4e classe d'un montant de 135 euros (Art R632-8 al. 1 du code pénal)



- Vérifier préalablement les horaires d'ouverture des déchetteries du secteur.
- Ce point d'apport volontaire n'a pas vocation à recevoir les encombrants ou les déchets issus des exploitations commerciales.



[villeducrotoy.fr](http://villeducrotoy.fr)

## Tribune de l'opposition

En application de l'article L.2121-27-1 du code général des collectivités territoriales, un espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix lors du dernier renouvellement du conseil municipal ou ayant déclaré ne pas appartenir à la majorité municipale.

### Groupe « Nouvel élan pour le Crotoy et Saint-Firmin »

Le représentant de l'opposition n'a pas souhaité apporter de communication.

# Les acteurs de la ville

## Le coin des associations...

### La belle vocation des « Chats de la baie »

Fondée en 2022, l'association « Les chats de la baie » réunit une dizaine d'adhérents et quelques bienfaiteurs en faveur de la cause animale, et plus particulièrement celle des chats.



Quelques-uns des membres de l'équipe de bénévoles de l'association « Chats de la baie »

« Notre vocation est avant tout de limiter la prolifération des chats errants, en veillant à leur stérilisation » note la présidente de l'association, Annick Agius-Bizarre, « une fois stérilisé, le chat est ainsi considéré comme « chat libre », ce qui implique de lui apporter les soins nécessaires et de l'alimenter ».

En substance, prodiguer de bons soins à des animaux sans toit, et surtout veiller à en limiter le nombre. « Au cas par cas, notre association vient aussi en aide aux particuliers qui souhaitent stériliser leurs chats, ou qui sont d'accord pour accueillir une ou des niches servant de refuge aux chats surtout en hiver ».

Naturellement, l'association a toujours besoin de dons et/ou de bonnes volontés.

➤ **Contact :** Annick Agius-Bizard : 06 46 49 91 19, et sur [villeducrotoy.fr](http://villeducrotoy.fr)  
Vie locale > Annuaire des associations

### L'Union sportive Le Crotoy du bon pied

À l'heure où se terminent les saisons sportives, le club de l'Union Sportive Le Crotoy (USLC) prépare aussi un été en détente avec notamment deux concours de pétanque les samedis 18 juillet et 15 août aux boulodromes du stade Lucien Déraulé.



Quelques-uns des footballeurs Crotellois, petits et grands.

Le club de football crotellois rassemble une centaine d'adhérents des joueurs U6/U7 aux seniors, en passant par les dirigeants. « Pour la prochaine saison tout le monde est le bienvenu, qu'il s'agisse de joueurs adultes, jeunes et enfants. D'ailleurs pour la saison



prochaine, on accueille les enfants nés entre 2012 et 2021 » note Clément Hornoy, président du club. L'entraînement des enfants a lieu chaque mercredi de 14h à 18h, et celui des adultes chaque vendredi dès 18h.

« On est prêts pour la saison 2026-2027, il y a tout de même une urgence à trouver un arbitre capacitaire. Après dans tous les cas tout le monde reste le bienvenu qu'il s'agisse de joueurs adultes ou enfants, et bien entendu de bénévoles » souligne Clément Hornoy, « on a des sponsors locaux à nos côtés, la commune nous soutient beaucoup dans nos déplacements, et pour tout l'entretien du stade, mais au quotidien on a toujours besoin de bénévoles, sans eux ça ne tourne pas ! Donc bienvenue à tous ».

➤ **Contact :** Clément Hornoy : 06 58 68 99 50, et sur [villeducrotoy.fr](http://villeducrotoy.fr)  
Vie locale > Annuaire des associations.

## Quoi de neuf en mairie ?

La synchronisation de la volonté municipale avec l'ensemble des services communaux est déterminante. Les rapports notamment entre les élus et le personnel communal, et aussi entre les services eux-mêmes sont la meilleure courroie de distribution qui puisse être.

Ces derniers mois ont illustré une organisation nouvelle, où l'investissement du personnel communal est la pierre angulaire de la qualité des conditions de travail comme du résultat attendu depuis la pose du ciel de rue ou des cabines de plage à la conception du budget de la ville, des arrêtés municipaux au renouvellement des espaces verts, de la propreté de nos espaces publics aux vecteurs de communication...

Les marges de progression sont tout à la fois des perspectives pour innover et améliorer l'action et l'image de la ville.

### Concours :

**Adeline Cuingnet :** adjointe administrative principale de 1ère classe, reçue au concours de rédacteur et nommée en mai 2026.

### Départ :

**Sébastien Decaux :** directeur des services techniques

### Nomination :

**Florence Potiez :** adjointe administrative principale de 1ère classe, nommée rédacteur par voie de promotion interne en janvier 2026.

### Titularisation :

**Fabienne Lestel :** adjointe technique.





### La fromagerie du Crotoy by le Parvis

La fromagerie du Parvis d'Abbeville a repris les rênes de la fromagerie crotelloise depuis juillet 2025. Au printemps 2026 l'adresse a subi une cure de jouvence. Depuis, les locaux s'ouvrent sur un décor et des installations flambant neuves pour

un achalandage de fromages essentiellement régionaux, et bien entendu des incontournables français, et un assortiment de produits d'épicerie fine. Sur commande : planches apéro et plateaux de fromages. Ouvert du lundi au samedi : 10h-13h et 14h-18h (dès 9h le vendredi), le dimanche 10h-13h.

☎ 03 22 23 35 05

📍 6 rue de la Porte du Pont



### Galivia

Nouvelle vocation pour le 38 rue de la Porte du Pont que Stéphanie et Philippe Clermont ont converti depuis ce printemps 2026 en concept store dédié au prêt-à-porter et accessoires de mode féminins, et aux jeux et jouets pour enfants. Des produits de créateurs et

fournisseurs européens. Ouvert du mardi au samedi 10h-12h30 et 14h30-18h30, le dimanche de 10h-12h30.

☎ 06 58 17 02 55

📍 38 rue de la Porte du Pont



### Lamy Peinture

Depuis septembre 2025, Anthone Lamy a ouvert les portes de sa nouvelle entreprise "Lamy peinture", basée à Saint-Firmin. "Lamy peinture" propose : (re)mise en peinture intérieure, extérieure, revêtements muraux et de sol, ravalement de façade)...

☎ 06 11 64 76 86

✉ [a.lamypeinture@gmail.com](mailto:a.lamypeinture@gmail.com)



### Studio Livres

Depuis avril dernier, les anciens locaux de l'office de tourisme ont fait place à la librairie Studio-Livres, qui à son adresse abbeilloise de la place Max Lejeune, ajoute une annexe en baie de Somme. Martin et Anthony Diot proposent une offre résolument familiale, puisqu'en plus de l'actualité littéraire pour petits et grands on trouve aussi des jeux, une

gamme de carterie et produits dédiés au dessin, à la peinture...

Tous les jours sauf le jeudi du lundi au samedi 10h-12h30 et 14h-18h30, dimanche 10h-13h et 15h-18h

☎ 03 60 35 30 74

📍 1 rue Carnot



### Cé'ligne

Céline Levesque a ouvert en début d'année 2026 "Cé'ligne" un secrétariat médical et paramédical indépendant.

Une jeune entreprise crotelloise dont l'activité est dédiée aux professionnels de santé, afin d'optimiser le temps de consultation, et déléguer l'intendance administrative en toute confiance. Accueil téléphonique, gestion de planning, traitement et suivi de dossiers de patients, gestion des appels et des urgences, télésecrétariat, suivi de rendez-vous patients...

☎ 06 70 41 66 84

f L'agenda de Cé'ligne

La ville du Crotoy met à disposition des associations, entreprises, acteurs du tourisme (hébergements de tourisme classés)... des espaces numériques gratuits sur son site [villeducrotoy.fr](http://villeducrotoy.fr)

Des mini-sites étudiés pour que chacun puisse avoir accès rapidement et sans frais à une indispensable vitrine numérique.

➤ Tout sur [villeducrotoy.fr](http://villeducrotoy.fr) > Vie locale > Annuaire des professionnels ou Annuaire des Associations > Créer ma page (un tutoriel est à disposition).

## La ville a besoin du plus grand nombre pour le Challenge Jardinier

L'intérêt d'un espace public végétalisé n'est plus à démontrer tant pour la préservation et le développement de la biodiversité, que pour participer à lutter contre les aléas climatiques. Les récents épisodes caniculaires l'ont encore démontré.

Dans cette optique, la commune déploie chaque année un programme d'actions et des projets pour ses plantations, gestion durable des espaces verts et de l'arrosage...

Ce qui est valable pour le domaine public, l'est tout autant pour le domaine privé. C'est pourquoi la ville propose pour la 3e année, son challenge jardinier qui consiste à inscrire gratuitement les balconnières,



cours fleuries, jardins... visibles depuis la voie publique.

Il n'y a pas de petites ou grandes plantations, il n'y a que de bonnes volontés qui participent à la qualité environnementale de notre cadre de vie.

Une œuvre originale de chaque espace végétalisé inscrit sera réalisée par le dessinateur Xavier Berche, qui prend la suite des aquarelles d'Arlette Sanchis en 2024, et des huiles de Francine Binda en 2025.

Le challenge jardinier c'est toute une émulation culturelle et environnementale qui y gagne, et un lien qui se crée entre la ville et ses habitants !

La fête des jardiniers, dimanche 16 août, sera l'occasion d'une exposition et d'une remise des œuvres à chacun des participants.

[Formulaire d'inscription en mairie et à l'office de tourisme et sur \[villeducrotoy.fr\]\(http://villeducrotoy.fr\)](#)

## Service de navettes

Le service gratuit de navettes communales arrive au terme de sa toute première année d'existence. Les retours sont enthousiastes et la fréquentation encourageante au point d'acquiescer un deuxième mini-bus, et comme prévu l'équipement nécessaire au transport des personnes à mobilité réduite.

### La mobilité pour tous

De septembre à juin, les navettes proposent aux administrés des sorties via les ciné-goûters du cinéma Pax et les séances d'Aquagym de l'Aquaclub à Quend-Plage, les sorties à Rue et Abbeville.

La municipalité relancera en septembre ce service qui fidélise bon nombre de résidents de tous horizons. L'objectif étant de faciliter le déplacement pour tous, et par la même occasion de proposer une forme d'écomobilité.

### En route pour les marchés

En plus des sorties hebdomadaires, le minibus communal dessert les marchés hebdomadaires sur réservation de fin septembre à mi-juin. Là encore, quels que soient la météo et le lieu où on réside sur la commune, chacun peut profiter du marché et du centre-ville facilement.

Enfin, de mi-juin à fin septembre, lorsqu'aux marchés du vendredi matin s'ajoutent ceux du mardi matin, le mini-bus change de rythme. Plus de réservations, mais une desserte gratuite à cinq points d'arrêts (aller-retour) : Eglise de Saint-Firmin, Base nautique de la Bassée, parking gratuit station conchylicole, parking Caudron, parking rue des Roulettes et rue Florentin Lefils.

*Les horaires de desserte sont disponibles aux points d'arrêts, en mairie, à l'office de tourisme et sur [villeducrotoy.fr](http://villeducrotoy.fr)*



## Questions Réponses On se le demande

### LES DOUCHES DE LA PLAGE OUI, MAIS SOUS QUELLES CONDITIONS ?

La municipalité a renoué avec la mise en place de douches de plage au début du chemin de planches par le poste SNSM. Un retour à la suite de la demande croissante des usagers de la plage. Toutefois, la pérennité de cette (re)mise à disposition par la ville sera indexée sur le civisme de ses utilisateurs. Aussi, grands et petits sont priés de veiller à l'économie d'un usage de l'eau strictement réservée pour se rincer après la baignade ou une promenade sur la plage. Il ne s'agit donc ni d'une fontaine, ni d'un jeu d'eau en accès libre...

### POURQUOI LA VOIRIE DE L'IMPASSE MENANT AU PARKING DE LA MAYE N'EST-ELLE PAS REMISE EN ÉTAT ?

L'impasse menant au parking de la Maye est bien une desserte communale. Toutefois, le parking auquel elle mène est un périmètre du conservatoire du littoral. A ce jour, les différents projets de requalification du parking et du domaine de l'ancienne ferme Vanbergue sont en stand-by. Dans l'attente de connaître l'avenir que le conservatoire souhaitera donner à ce périmètre, la municipalité ne prévoit pas d'investissement de restauration de la voirie.

### POURQUOI LA RÉDUCTION DU SERVICE DE SMS ?

La tarification des envois de SMS par la commune a été drastiquement revue à la hausse par notre opérateur. En attendant de pouvoir étudier d'autres offres de ce type de service, la municipalité ne procédera à des envois qu'avec plus de parcimonie encore. Toutefois, les vecteurs d'information restent nombreux : le présent magazine, le guide des animations, le site internet, nos pages Facebook et Instagram, le panneau vidéo de la place Jeanne d'Arc, les bâches d'entrée de ville, les affiches et flyers en ville, en mairie ou à l'office de tourisme...



### France Services Un service de proximité pour tous

A noter aussi les bons retours des premiers mois d'activité de l'antenne « France Services » déployée par la ville sous la tutelle intercommunale depuis début février 2026. Les retours de fréquentation sont encourageants, et le public crotellois mais aussi des environs s'approprient les permanences qui ont pour vocation d'aider les administrés dans leurs démarches administratives.

Certaines demandes ne peuvent être traitées dans l'instant, et nécessitent des démarches sur plusieurs jours.

Selon le principe de « France services » il existe deux types de permanences : sur rendez-vous chaque mardi de 15h à 18h, et sans rendez-vous chaque mercredi de 15h à 17h.

Pour une meilleure prise en charge, connaître en amont les domaines à aborder reste toujours préférable.





## 5 CULTURE & ÉVÉNEMENTS



# A la médiathèque

Depuis son ouverture, la médiathèque crotolaise a accueilli près de 26 000 visiteurs. Un démarrage dont le succès a dépassé les prévisions les plus optimistes. L'animation au quotidien et la programmation se poursuivent pour prolonger ce succès.

Une réunion d'information sera organisée par l'équipe de la médiathèque pour tout savoir sur comment devenir bénévoles à la médiathèque.

### POUR LE SECTEUR JEUX VIDÉO :

**Mardi 7 juillet** : Tournoi FC26 sur PS5, goodies et prix pour le gagnant. A partir de 8 ans : 10h-13h ; 14h-18h

**Mercredi 8 juillet** : A l'occasion de la Coupe du Monde de Football 2026, Essai des Jeux VR sur le football, à partir de 10 ans : 15h-18h

**Samedi 8 août** : Journée découverte : Les Jeux Vidéo et LEGO : Minecraft, Avengers et plein d'autres jeux à découvrir, à partir de 6 ans. (Avec l'association ACJV, Association Crecysienne de Jeux Vidéo : 10h30-13h ; 14h-18h

**Samedi 26 septembre** : On visite les musées en Réalité Virtuelle, à partir de 10 ans : 10h30-13h ; 14h-18h

**Samedi 17 octobre** : Journée scoring et rétro-gaming, le meilleur score sur Pacman et le meilleur score sur Tétris, remporte un prix. 10h30-13h ; 14h-18h. Ouvert à tous.

**Samedi 31 octobre** : « On va jouer à se faire peur » : jeux vidéo d'Halloween (consoles+ VR), à partir de 7 ans (10 ans pour la VR). 10h30-13h ; 14h-18h

**Samedi 19 décembre** : Journée découverte des jeux de Noël, à partir de 6 ans .10h30-13h ; 14h-18h

**Samedi 26 décembre** : Tournoi « Mario Kart World », à partir de 8 ans. Les finalistes remportent un prix. 10h30-13h ; 14h-18h

### À VENIR : LA DINO AVENTURE

**Exposition dinosaure** (du 7 au 28 septembre) • **Exposition Fritosaure** (du 16 au 29 octobre) • **Atelier : Fritosaure fait son cinéma** (mercredi 21 octobre 10h-12h/14h-16h) • **Atelier : A l'intérieur de Fritosaure** (Mercredi 28 octobre 10h-12h) • **Fritosaure en musique** (Mercredi 28 octobre 14h-15h). Inscription souhaitée, places limitées.

### LES ATELIERS INFORMATIQUES

Lancé le 10 février 2026, le cycle d'ateliers de médiation numérique proposé par la médiathèque du Crotoy avec les interventions de Somme Numérique connaît un succès remarquable, avec 34 participants déjà accompagnés à ce jour.

L'objectif de cette proposition consiste avant tout à donner à chacun la possibilité de se (re)mettre à niveau sur les outils informatiques au quotidien (logiciels, utilisation d'internet...)

Selon le nombre de personnes intéressées, celles-ci sont d'ailleurs invitées à se manifester auprès de l'accueil de la médiathèque, une nouvelle session de formations pourra être envisagée à l'automne prochain.



### POUR LE SECTEUR JEUNESSE

**Juillet** : **Exposition pirates** (du 30 juin au 24 juillet) • **Eclats de Lire** (juillet-août) • **Tournois FC 26** (7 juillet 10h-13h/14h-18h) • **Atelier BD avec Dawid** (8 juillet 9h-12h) • **Découverte du VR** (8 juillet 15h-18h) • **Atelier musique à l'image** (11 juillet 14h-15h30/16h-17h30) • **Défi : La planche des pirates** (15 juillet 15h) • **Kamishibai « Gare au hibou »** (17 juillet 16h) • **Les comptines de Marion** (22 juillet 16h-17h) • **Intervention à la bibliothèque de plage** (23 et 30 juillet 10h-12h/15h-16h).

**Août** : **Jeux vidéo LEGO** (8 août 10h30-18h) • **Les lectures en pyj** (14 août 18h45-19h30) • **Ateliers bracelets Brésiliens** (19 août 15h-17h) • **Nouveautés jeux vidéo** (26 août 15h-18h) • **Les comptines de Marion** (28 août 16h-17h).

## HORAIRES MÉDIATHÈQUE

**Du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre** : Mardi, mercredi, vendredi : 10h-12h30 ; 15h-18h30. Samedi : 10h30-18h

**Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars** : Mardi : 15h-18h. Mercredi : 10h30-18h. Vendredi : 10h-12h30 et 15h-18h. Samedi : 10h30-18h.

**Vacances scolaires automne-hiver** : Ouvertures exceptionnelles les dimanches de 14h à 18h. Vacances de la Toussaint : 18 et 25 octobre 2026. Vacances de Noël : 20, 27 décembre + 3 janvier 2027. Vacances d'hiver zones B et C : 7, 14, 21, 28 février et 7 mars 2027.

### POUR LE SECTEUR ADULTE

« **Livres en baie** », 5e édition du festival consacré aux premiers romans et aux primo-romanciers, **samedi 22 et dimanche 23 août**.

**Réunion d'information** pour rejoindre le comité des lecteurs bénévoles pour « **Livres en baie** » **2027, vendredi 4 septembre, 18h**. Ouvert à tous.

À l'occasion du **Mois de l'Imaginaire en octobre** prochain, la médiathèque vous invite à plonger dans l'univers de l'un des pères fondateurs de la science-fiction française moderne : **Philippe Curval** (né Philippe Tronche). Si Philippe Curval a exploré les confins de la galaxie, c'est bien au Crotoy qu'il avait ses racines.

Pour rendre hommage à ce géant de la science-fiction, qui nous a quittés en 2023), la médiathèque s'associe à « C'est plus que de la SF », le podcast de référence des littératures de l'imaginaire. Tout au long de cette exposition rétrospective, le public pourra découvrir des archives, des œuvres et des regards croisés sur son héritage littéraire unique.

## « 20 000 lieues sous les mers » de retour au pays crotellois

A quelques dizaines de mètres tout juste de la propriété où Jules Verne écrit « 20 000 lieues sous les mers », la salle Colette a ouvert ses portes le 13 juin dernier sur une exposition immersive exceptionnelle du programme culturel municipal.

« L'odyssée Jules Verne en briques Lego » est une plongée tout à la fois ludique, spectaculaire et didactique au cœur de l'univers vernien et des richesses du monde sous-marin.

Un travail signé des studios « Studio Epicure » et « Histoire en briques Lego » qui rassemble une soixantaine d'œuvres dont bien entendu le fameux Nautilus et l'Atlantide, les récifs coraliens ou encore l'île mystérieuse, environ 400 000 briques pour 1 500 heures de travail. A noter aussi l'investissement de l'ensemble des services municipaux pour la concrétisation de cet événement.

Une exposition qui ne pouvait pas manquer de faire halte au pays même de l'inspiration de « 20 000 lieues sous les mers », avant de sillonner les routes de France et au-delà !

Pour en savoir plus sur Jules Verne au Crotoy, les visites guidées de la ville, le parcours du patrimoine et l'itinéraire amiéno-crotellois Aronnax sont à votre disposition sur [villeducrotoy.fr](http://villeducrotoy.fr), à l'office de tourisme et en mairie.

Jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre, salle Colette, rue Jules Verne. Ouvert

du mercredi au dimanche, 10h30-12h30 et 14h-18h (durée de la visite 45mn environ). Réservations conseillées sur [villeducrotoy.fr](http://villeducrotoy.fr).

**Gratuit jusqu'à 6 ans,  
3 euros 7-12 ans, 5 euros dès 13 ans.**



## Événements & Culture

*Toujours avoir un coup d'avance,  
pour bien surfer la vague !*

La programmation festive et culturelle de la ville poursuit sur une belle lancée, qui signe une nouvelle dynamique au Crotoy. L'élément déterminant permettant de conjuguer chaque année des nouveautés, une qualité de prestation et des rendez-vous (spectacles, rencontres, expositions...) demeure l'anticipation.

En 2026, comme depuis ces cinq dernières années, le guide annuel des animations, sorti en mars dernier, rassemble l'ensemble des dates organisées par la ville du Crotoy, ainsi que les rendez-vous que la médiathèque et les associations communiquent.

Pour illustrer ce principe, annonçons par exemple d'ores et déjà le nom de la marraine du 6<sup>e</sup> festival des Marées d'humour : c'est Karine Dubernet qui se penchera sur la scène des étoiles montantes de la nouvelle scène du rire francophone les 6 et 7 mai 2027, avant d'interpréter « Perlimpinpin » son spectacle en soirée de clôture samedi 8 mai 2027.



Afin de palier des organisations exigeantes notamment en moyens techniques, logistiques et en communication le service événementiel et culturel de la ville travaille sur douze à dix-huit mois en amont. De quoi aussi veiller à une rationalisation des coûts qui vont croissant.

Parallèlement à la tenue des manifestations qui jalonnent le 2<sup>e</sup> semestre 2026, le service événementiel et culturel de la ville est déjà à pied d'œuvre pour les festivités 2027.

A ce titre, toutes les associations sont invitées à noter la date du samedi 24 octobre 2026, 11h, en mairie, pour synchroniser les calendriers et aussi les besoins en matériel et locaux.

### LIVRES en Baie

Rencontres littéraires  
Curieuses & conviviales

**SAMEDI 22 & DIMANCHE 23 AOÛT**

**BUTTE DU MOULIN,  
rue Pierre Guerlain - Entrée gratuite  
(Médiathèque en cas d'intempéries)**

**Sandra Bordji**  
«Square Carcassès»

**David Lefevre**  
«Yes we cat»

**Salomé Botella**  
«Pas Si Tant»

**Liliane Le Poëzeller**  
«Amoroso Sostenuto»

**Séverine Cressan**  
«Nourrices»

**Julia Sintzen**  
«Sporen»

**Antonin Feurté**  
«Lâcher les chiens»

**Gabrielle de Tournemire**  
«Des enfants uniques»

**Maria-Claudia Galera**  
«L'épépineuse de groseilles à la plume d'oie»

En partenariat avec

[villeducrotoy.fr](http://villeducrotoy.fr)

## Inauguration de l'allée du centenaire et soirée spectacle 20's

A vos agendas... samedi 19 septembre, dès 18h, la municipalité propose l'inauguration de l'allée du centenaire au square du kiosque. Un rendez-vous qui met à l'affiche un apéro-concert années 20 signé de l'harmonie des Amis Réunis, puis un dîner sur réservation suivi du spectacle dansant « Les gatsby ladies » un spectacle électro-swing reprenant les tubes de notre époque sur les rythmes entraînants des années 20 et 30, et le tout avec la participation de danseurs professionnels pour revisiter les chorégraphies des années folles !

### Infos pratiques :

**Au menu :** Cocktail Mary Pickford & petites bouchées, jambon à la broche, pommes de terre et légumes provençaux, tarte d'chez nous et boisson incluse (vin, bière, soda ou eau plate).

**Inscriptions jusqu'au mercredi 9 septembre 17h,** au guichet de la mairie, et sur [villeducrotoy.fr](http://villeducrotoy.fr) > billetterie « spectacle ». Nombre de places limité. Tarifs : 20 euros dès 13 ans, 10 euros jusqu'à 12 ans.

**Packs cadeaux** avec l'affiche officielle et numérotée 2026 « 100 ans du kiosque » et les goodies de la ville du Crotoy, pour les participants costumés à la mode des années 20 et 30 (Ensemble haut et bas et couvre-chef au minimum). Sur inscription uniquement.

Salle Toulouse-Lautrec en cas d'intempéries.





## Quand le marché va...

Parmi les raisons de se réjouir des rendez-vous incontournables de la vie locale, la municipalité se félicite de la vigueur de notre marché de plein vent. Au cours de ces cinq dernières années, non seulement le noyau dur d'une centaine de fidèles exposants s'est renforcé, mais à défaut de pousser les murs la ville à ouvert ses rues à deux extensions successives par l'avenue des Ecluses. Notre placier dénombre aujourd'hui jusqu'à 230 exposants, et une affluence record.



Mettons aussi en exergue, le travail de nos agents de voirie notamment pour le nettoyage et la signalisation, la vigilance du placier et de la police municipale pour la qualité des stands accueillis, et bien entendu l'offre de navettes gratuites qui desservent le marché depuis Saint-Firmin, le parking gratuit d'entrée nord de la ville ou encore les parkings Caudron et rue des Roulettes afin de fluidifier la circulation routière, et offrir à chacun, y compris les moins mobiles, de pouvoir rejoindre le marché. Et ce tout au long de l'année ! (Lire aussi en P13)



## Info pratique

Le marché toute l'année chaque vendredi 8h-13h30,  
et du 16 juin au 26 septembre chaque mardi 8h-13h30.

L'emplacement pittoresque dans le secteur des ports et du centre-ville, la stabilité d'organisation et une solide clientèle font partie des raisons pour lesquelles les commerçants ambulants sont toujours plus nombreux.



## LA MAIRIE À VOTRE SERVICE...



### L'ACCUEIL EN MAIRIE

#### Horaires d'ouverture de la mairie :

du lundi au vendredi  
8h30-12h et 13h30-17h,  
et jusqu'au 31 octobre 2026  
chaque samedi de 10h à 12h.

Tél. : 03 22 27 80 24,  
contact@villeducrotoy.fr

[villeducrotoy.fr](http://villeducrotoy.fr)



## L'état civil

enregistré en mairie de juin 2025 à juin 2026

(État civil arrêté au 29 juin 2026)

#### Les naissances :

10 juillet : Aimé Dovergne Berthet - 11 juillet : Iris et Rose Carpentier - 2 octobre : Gabin Marseille - 21 novembre : Romy Kalmich - 10 janvier : Amy Plumard - 14 janvier : Rafaël Wacquet Poidevin - 21 janvier : Arthur Bouton - 14 février : Léon Dovergne - 13 avril : Noé Marseille - 29 juin : Louise Roussel.

#### Les mariages :

18 août : Virginie Donny et Pascal Mermaz - 20 septembre : Marie Jamin et Sébastien Moncomble - 27 septembre : Florence Walle et David Carton - 9 avril : Séverine Henry et Eric Leboeuf - 30 mai : Stéphanie Despinoy et Sébastien Freville - 27 juin : Béatrice Carton et Angéline Argué.

#### Les décès :

26 juillet : François Albrieux - 27 juillet : Fabienne Henry épouse Berthet - 31 juillet : Marie-Thérèse Derosière épouse Delrue - 8 août : Didier Bataille - 17 août : Gérard Delestienne - 24 août : Jeannine Houziaux veuve Walter - 26 août : Monique Alain veuve Leroy - 26 août : Jean-Claude Delignières - 22 septembre : Jacqueline Bultot veuve Perez - 14 octobre : Francine Gorwecki - 20 octobre : Brigitte Eloy - 27 octobre : Ludo Hendrickx - 31 octobre : Jean-Claude Derosière - 13 novembre : Liliane Maclart épouse Gauthier - 14 novembre : Jean Lidor - 20 novembre : Chantal Racine veuve Barriquand - 15 décembre : Carine Arthus - 20 décembre : Taar Bordji - 24 décembre : Jean-Michel Noël - 24 janvier : Jacky François - 9 février : Danièle Goix épouse Prévot - 3 mars : Jean-Paul Bourgau - 27 février : Bruno Poidevin - 16 mars : Mauricette Poidevin veuve Marseille - 20 mars : Andrée Moinel veuve Lenne - 26 mars : Monique Lorient veuve Bataille - 27 mars : Pierre Notel - 31 mars : Frederik Vynck - 31 mars : Claudie Graveline veuve Rudiez-Saint-Géry - 13 avril : René Cocquet - 15 avril : Alain Elisée - 22 avril : Luc Delahaye - 6 mai : Michelle Ridoux - 7 mai : Frédéric Michel - 14 mai : Joëlle de Cloé veuve Lascols - 21 mai : Nadine Vasseur.



[villeducrotoy.fr](http://villeducrotoy.fr)